



HAL
open science

Les pronoms forts du français sont-ils +animés?

Anne Zribi-Hertz

► **To cite this version:**

Anne Zribi-Hertz. Les pronoms forts du français sont-ils +animés?. Traiani Augusti Vestigia Pressa Sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski, unipress, pp.663-679, 2000. halshs-00108535

HAL Id: halshs-00108535

<https://shs.hal.science/halshs-00108535>

Submitted on 22 Oct 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les pronoms forts du français sont-ils [+animés] ? Spécification morphologique et spécification sémantique.*

Anne Zribi-Hertz
UM 7023, CNRS/Université Paris-8

In M. Coene, W. De Mulder, P. Dendale, Y. d'Hulst (eds.), 2000, Traiani Augusti vestigia pressa sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski, Milan : Unipress, pp. 663-680

1. Introduction

Une hypothèse répandue est que les pronoms forts (désormais : PF) de troisième personne doivent, en français, avoir un référent [+animé]. L'hypothèse pourrait bien prendre sa source chez Sandfeld (1928), cité en (1), et je l'appellerai donc ici 'contrainte de Sandfeld' :

- (1) 'Dans la plupart des cas, les formes de la troisième personne [des pronoms forts] représentent des personnes tout comme celles de la première et de la deuxième. Dès qu'il n'est pas question de personnes (ou d'êtres vivants), on évite d'une façon générale d'employer ces pronoms, en ayant recours à d'autres constructions.' [Sandfeld 1928/1970 : 75]

L'idée se propage ensuite de Gross (1968) à Jakubowicz et Rigaut (1997), comme l'illustrent les exemples suivants (les jugements d'acceptabilité sont ceux des auteurs cités) :

- (2)a. ?*Jean a acheté un livre et il n'a lu que lui. [Gross 1968:52]
b. *(Ce compromis) Jean ne consent qu'à lui. [Gross 1968:52]
c. *(Ce compromis) C'est à lui que Jean consent. [Gross 1968:52]
d. ?Ses livres, il ne pense plus qu'à eux. [Kayne 1977:91]
e. ?Ce livre-là, elle ne lit plus que lui. [Kayne 1977:91]
f. ?La Ferrari est dans le garage ? Non, elle est devant (*lui).
[Ruwet 1982 : 330]

* Je remercie les étudiants de syntaxe de Paris-8 dont les jugements, questions et suggestions m'ont conduite à préciser mon propos. Merci aussi à Jacqueline Guéron, Lélia Picabia, et Patrick Sauzet, pour leurs exemples et remarques critiques. Je dédie ce texte à Liliane Tasmowski, dont la curiosité, l'exigence et l'humour n'ont pas fini de stimuler ma propre recherche.

g. J'étais devant la maison et Pierre était derrière {?elle/∅}.

[Zribi-Hertz 1984:62]

h. Depuis que j'ai acheté cet ordinateur,
je ne peux pas m'empêcher {*de parler de lui/d'en parler}.

[Jakubowicz et Rigaut 1997, ex. (11)]

Les pronoms clitiques, en revanche, pourraient référer librement aussi bien à des animés qu'à des inanimés :

(3) Ce {livre/type}-là, Marie le connaît.

Quelques linguistes ont, récemment, tenté de formaliser la contrainte de Sandfeld en l'intégrant à une théorie générale des pronoms. Cardinaletti et Starke (1994) avancent l'hypothèse que les PF ont une structure interne plus riche que celle des pronoms clitiques. Plus précisément, les PF incluraient une projection supérieure - que ces auteurs baptisent CP - qui serait absente dans les pronoms clitiques, et dont la tête C° contiendrait le trait [+animé], conçu comme un trait lexical par défaut .

Dobrovie-Sorin (1994) suppose que les PF et les pronoms clitiques sont de nature catégorielle différente - les premiers seraient des DP,¹ les seconds, des 'pronoms' - et que le trait de genre n'a pas le même statut dans les uns et dans les autres : dans les premiers, ce serait un trait sémantique correspondant à l'opposition des sexes ; dans les seconds, ce serait un trait grammatical hérité d'un antécédent nominal.

Jakubowicz et Rigaut (1997) supposent, à la suite de Jakubowicz et Nash (1997), qu'en étant restreints pour l'animation, les PF exhibent une propriété générale des substantifs, lesquels désignent toujours soit des inanimés (chaise, livre), soit des animés (homme, tigre). En n'étant pas spécifiés pour l'animation, les clitiques exhiberaient donc une propriété marquée, qui serait à l'origine de leur comportement syntaxique particulier.

L'examen un peu attentif de la distribution des PF révèle toutefois que ceux-ci ne sont pas systématiquement assujettis à la restriction sémantique énoncée en (1) et illustrée en (2). Mon but, dans les pages qui suivent, sera de proposer une description des données, et de montrer que la contrainte de Sandfeld ne peut pas être expliquée par une propriété inhérente des PF, comme l'ont suggéré les auteurs cités. Selon l'analyse que j'en proposerai, la contrainte de Sandfeld se ramène au principe général 'Evitez le pronom' (cf. Chomsky 1981, Jaeggli 1982,), ou plus généralement, 'Taisez-vous si vous n'avez rien à dire' (Ruwet 1984, Popescu et Tasmowski 1990).

¹ DP = Determiner Phrase = syntagme nominal déterminé.

2. Ostension et sexuation

Ma première généralisation descriptive est qu'en français standard, les pronoms forts ne peuvent s'employer ostensivement que s'ils ont un référent sexué.

- (4)a. Il y a des hommes_h et des femmes_f dans cette pièce :
j'aurai besoin d'elle_{f1}, d'elle_{f2}, d'elle_{f3}
et d'elle_{f4}. [gestes ostensifs]
- b. Il y a des brebis_b et des juments_j dans ce pré : j'aurai besoin
d'elle_{b1}, d'elle_{b2}, d'elle_{j1} et d'elle_{j2}. [gestes ostensifs]
- c. *Il y a des craies_c et des éponges_e sur cette table :
j'aurai besoin d'elle_{c1}, d'elle_{c2}, d'elle_{e1} et d'elle_{e2}.²
[gestes ostensifs]

L'exemple (5) montre bien que sexué n'est pas synonyme d'animé :

- (5) Il y a plusieurs personnes dans cette pièce :
j'aurai besoin d'elle₁, d'elle₂, d'elle₃ et d'elle₄.
[gestes ostensifs]

Dans (5), les pronoms employés ostensivement doivent référer à quatre individus de sexe féminin, à l'exclusion de quatre personnes de sexe indifférent. Si l'antécédent est un nom d'animal épïcène, les jugements sont un peu moins nets que dans le cas illustré par (5) :

- (6) Il y a plusieurs girafes dans ce zoo : j'aurai besoin d'elle₁,

² Certains locuteurs-étudiants acceptent, au sein d'une liste, l'emploi du pronom fort à référent non sexué, si tous les pronoms désignent des représentants différents d'une même classe d'objets dont le nom est présupposé, ex :

- (i) (*) Il y a beaucoup de craies sur cette table : j'aurai besoin
d'elle₁, d'elle₂, d'elle₃ et d'elle₄.

Mon propre jugement d'acceptabilité est noté entre parenthèses : dans mon idiolecte, le seul pronom possible en (i) est un démonstratif :

- (ii) (...) J'aurai besoin de celle₁-là, de celle₂-{ci/là}, de
celle₃-{ci/là} et de celle₄-{ci/là}.

L'emploi du pronom fort illustré par (i) semble par ailleurs attesté chez les très jeunes francophones, ce qui suggère que la restriction indiquée par l'astérisque est acquise tardivement. Il est possible que la contrainte se 'radicalise' avec les années, ce qui expliquerait qu'elle semble plus pregnante dans ma grammaire que dans celle de mes étudiants. Une question ouverte.

d'elle₂, d'elle₃ et d'elle₄.

[gestes ostensifs]

Ici, il ne semble pas aussi obligatoire qu'en (5) d'attacher le sexe F à chaque girafe. Le contraste entre (5) et (6) tient selon moi au fait qu'il est possible de 'faire comme si' les girafes étaient génétiquement du sexe F, du fait du genre féminin du nom girafe. Pour des raisons qui restent à approfondir, cette stratégie ne semble applicable qu'à certains noms épïcènes (comme girafe), et non à d'autres (comme personne).

Ces exemples nous invitent à distinguer clairement, pour la description, les propriétés d'animation et de sexuation, qui ne se superposent pas. La sexuation implique l'animation, mais l'inverse n'est pas vrai. Les exemples (5) et (6) révèlent que la contrainte sémantique associée à l'emploi ostensif des PF devrait être formulée en termes de sexuation, plutôt que d'animation : un pronom employé ostensivement doit avoir un référent sexué. La même contrainte permet de décrire l'effet sémantique observé dans les exemples (2).

3. Pronoms forts à référent non sexué

Les pronoms forts peuvent toutefois également, contrairement à l'idée répandue, anaphoriser un antécédent dont le référent est inanimé - et donc non sexué (cf. (7)), ou bien animé mais non spécifié pour le sexe (cf. (8)) :

- (7)a. Pierre a appuyé son étude sur un corpus d'exemples relevé au fil de ses lectures. Les grandes enquêtes₁ sur la variation sont réalisées, **(quant à) elles₁**, sur la base de centaines d'heures d'enregistrement.
- b. Ce bureau₁ occupe **{à lui₁ seul/lui₁ aussi/lui₁-même}** beaucoup de place.
- c. Plusieurs enregistrements₁ étaient en la possession du procureur Starr. On entend Monica Lewinsky sur **deux d'entre eux₁**.
- d. La guerre₁ a emporté **avec elle₁** tous nos espoirs de jeunesse.
- e. Naguère, on pensait que les mathématiques₁ régnaient au-dessus des sciences. Aujourd'hui, on constate que les grandes sciences (...) se développent **en dehors d'elles₁**.
(C. Allègre, Le Monde 6-02-98 : 14)
- f. Ce traité₁ auquel se réfèrent volontiers les nationalistes kurdes n'a jamais été appliqué, pour la bonne raison que Mustapha Kemal souleva ses compatriotes **contre lui₁**.

- (8)a. Pierre nous a répondu après s'être fait conseiller par

plusieurs personnes₁. **Selon elles₁**, il serait trop risqué pour lui de s'associer à notre projet.

- b. Le Président Castagnède cite précisément les noms des trois victimes₁ de ce convoi. Un silence se creuse. Parmi **elles₁**, Gaston Benaim, vingt-deux ans (...)
(J.-M. Dunay, Le Monde 13-02-98 : 11)

Ces exemples illustrent les différentes constructions dans lesquelles un PF est non contraint, autrement dit, peut avoir un référent non sexué :

- pronom topical lié par le sujet local : disloqué et, le cas échéant, introduit par quant à (ex. (7a)) ; servant de support à un ajout portant l'accent focal (seul/aussi/même) : ex. (7b)
- structure partitive : Quantité + d'(entre) + pronom (ex. (7c))
- pronom lié par le sujet local, régi par une préposition sélectionnée par le verbe (ex. (7d))
- pronom libre, régi par diverses prépositions (ex. (7e, f), (8a,b)).

L'emploi des PF à référent inanimé est productif dans toutes ces constructions : on en trouve des illustrations dans les textes les plus divers, depuis le journal Le Monde jusqu'aux chansons populaires (cf. (9a)), en passant par les travaux de linguistique (cf. (9b)) :

- (9)a. Le plus beau de tous les tangos₁ du monde,
C'est celui₁ que j'ai dansé dans vos bras (...)
S₁on souvenir me poursuit jour et nuit,
Et partout je ne pense qu'à **lui₁** (...)
- b. La particularité₁ sémantique des pronoms forts en français et dans d'autres langues ne suit pas de l'analyse₂ qui vient d'être proposée. Le fait qu'elle₁ ne soit pas observable en gallois n'est donc pas problématique pour **elle₂**.
[Rouveret 1997 : 204]³

³ Cet exemple est d'autant plus intéressant que la 'particularité sémantique' dont traite ici l'auteur n'est autre que la contrainte de Sandfeld. L'existence de cette contrainte en français - que Rouveret semble présupposer - est en fait faiblement compatible avec son analyse de la relation entre pronoms forts et pronoms clitiques, qu'il traite comme deux variantes géométriques d'une même combinaison de traits.

Rouveret n'est pas le seul linguiste francophone à violer la contrainte de Sandfeld dans ses écrits. Mon corpus actuel contient des PF inanimés produits par J.-C. Chevalier, Damourette et Pichon, M. Grevisse, B.-N. Grunig, G. Guillaume, C. Hagège, G. Kleiber, J.-C.

Ces premières données nous confrontent donc au problème suivant : pourquoi les PF des exemples (7) à (9) peuvent-ils sans problème avoir un référent non sexué, alors que ceux des exemples (2), (4) et (5) semblaient mal venus pour cette interprétation ?

Convenons d'appeler effet de sexuation l'effet sémantique observé en (2) : le pronom fort est perçu ici comme devant avoir un référent sexué ; or, son référent ne l'est pas, le résultat est donc jugé inacceptable. J'avancerai l'hypothèse que l'effet de sexuation est perçu dans deux cas, que j'examinerai tour à tour : (i) lorsque le PF est placé sous l'accent focal ; (ii) lorsque le PF est en compétition avec un autre pronom, morphologiquement moins spécifié.

4. L'effet de sexuation sous l'accent focal

Ce premier cas a déjà été illustré plus haut par les exemples (4), (5) et (6), où les PF sont employés ostensivement. Un autre cas comparable est illustré par les emplois contrastifs du type (10) :

- (10)a. Dans le film il y avait un homme₁ et une femme₂.
Je me souviens bien de lui₁, mais moins bien d'elle₂.
- b. Dans le film il y avait un sac₁ et une valise₂.
?*Je me souviens bien de lui₁, mais moins bien d'elle₂.
- c. Dans la Marne j'ai aperçu un poisson₁ et une tortue₂.
?Mon fils a eu peur de lui₁, mais pas d'elle₂.
- d. Dans le film il y aura un assassin₁ et une victime₂.
?Les spectateurs auront peur de lui₁, mais pas d'elle₂.
- e. Dans le film il y avait un poisson (Hercule₁) et une tortue (Betty₂). Je me souviens bien de lui₁, mais moins bien d'elle₂.
- f. Dans le film il y avait un poisson (Betty₁) et une tortue (Hercule₂). Je me souviens bien de lui₂, mais moins bien d'elle₁.
- g. Dans le film il y avait un poisson₁ nymphomane (Betty) et une tortue₂ champion de sumo (Hercule).
?*Je me souviens bien de lui₁, mais moins bien d'elle₂.

Ici comme en (4), l'emploi du PF est bien venu s'il dénote un référent sexué (ex. (10a)), et mal venu s'il a un référent inanimé (ex. (10b)). Si l'antécédent du pronom a pour tête un nom épïcène (10c,d), l'emploi

du PF est possible moyennant la stratégie déjà évoquée pour (5) et (6), consistant à superposer le sexe M au genre [m] et le sexe F au genre [f]. Si le sexe des référents est indiqué par le contexte, comme en (10e,f,g), le genre de chaque pronom ne doit pas être en conflit avec le sexe du référent. J'admettrai pour commencer les hypothèses descriptives (11) :

- (11)a. Le sexe est un trait déictique directement inféré du monde des objets.
Le genre est un trait grammatical inhérent aux noms et
Qui s'hérite et se propage par accord.
- b. Sur les pronoms, le trait de genre sert de support au trait de sexe : genre [m]/sexe M ; genre [f]/sexe F.

Je supposerai que l'emploi contrastif des PF, illustré par (10), obéit à la même contrainte que l'emploi ostensif illustré par (4)-(5)-(6) : dans un cas comme dans l'autre, le PF doit avoir un référent sexué, et le trait de sexe du référent doit être en harmonie avec le trait de genre du pronom. Dans les exemples contrastifs (10) comme dans les exemples ostensifs, les PF sont porteurs d'un accent focal.

Les structures coordonnées peuvent être rapprochées des précédentes lorsqu'elles ont une interprétation de type 'énumération exhaustive'. Dans ce cas, la coordination réunit des constituants dont chacun porte un accent focal. Comme on s'y attend, les PF qui apparaissent dans ce type de construction exhibent l'effet de sexuation. La paire (12), adaptation française d'exemples de Cardinaletti et Starke (1994), illustre ce cas de figure : le PF est bien venu si son référent est sexué, mal venu si son référent est inanimé, donc non sexué :

- (12)a. (Pierre₁) Je ne mettrai plus jamais de capuchon
ni à lui₁, ni à Marie, ni à personne d'autre.
- b. ?*(Mon stylo₁)
Je ne mettrai plus jamais de capuchon
ni sur lui₁, ni sur mon feutre bleu, ni sur mon crayon noir.
(adaptés de C&S 1994)

Toutes les constructions coordonnées n'ont pas, cependant, une interprétation-liste. Dans des exemples comme (13), où le pronom coordonné ne porte pas d'accent focal, l'effet de sexuation disparaît et le PF est parfaitement acceptable en référence à un objet non sexué :

- (13)a. La réédition de ce livre₁ prouve que ni lui₁ ni son auteur ne sont encore tombés dans l'oubli.

- b. Beaucoup de mes rêves tournent actuellement autour de la maison₁ de mon père. Mais je ne trouve personne avec qui je puisse parler d'elle₁ et de l'angoisse que j'éprouve en y pensant.

Ces exemples indiquent que la contrainte (14), formulée par Cardinaletti et Starke (1994), est beaucoup trop forte :

- (14) 'This unique abstract and pervasive distinction (...) seems to be an absolute universal. It is (...) always true that a coordinated personal pronoun cannot refer to a nonhuman entity.'
(C&S 1994 : 42)

L'effet de sexuation sur les PF s'observe, dans les mêmes conditions qu'en (4), (5), (6), (10) et (12), dans les constructions combinant un pronom clitique et un pronom fort focalisé :

- (15)a. Marie₁ et Pierre₂ habitent chez moi en ce moment.
Tout à l'heure je l₂'ai vu lui₂, mais elle₁, je ne l₁'ai pas vue depuis deux jours.
- b. Dans mon grenier il y a un sac₁ et une valise₂.
?*Tout à l'heure, je l₁'ai vu lui₁, mais elle₂, je ne l₂'ai pas vue.
- c. Dans la Marne, ce matin, j'ai aperçu un poisson₁ et une tortue₂.
?J'ai réussi à l₁'attraper lui₁, mais elle₂, elle₂ a réussi à s'échapper.
- d. Chez moi il y a un poisson (Betty₁) et une tortue (Hercule₂).
Tout à l'heure, je crois bien l₂'avoir vu lui₂, mais elle₁, je ne l₁'ai pas vue.
- e. Pierre₁ et Marie₂ m'avaient prêté des livres.
J'ai rapporté ceux de Marie₂, mais s₂es livres à lui₂, je les ai oubliés.
- f. Chez moi il y a une table₁ et un fauteuil₂.
?*J'aime bien s₁es pieds à elle₁, j'aime moins s₂es pieds à lui₂.

Dans ces exemples, la reduplication du pronom est régulièrement corrélée à sa focalisation.

Dans tous les exemples (7) et (8), où l'occurrence du PF n'est associée à aucun effet de sexuation, on constate que le pronom ne porte pas d'accent focal. Dans les cas du type (7b), c'est le focalisateur (aussi/même/seul) et non le pronom lui-même qui porte l'accent focal. Quand un PF non contraint sémantiquement porte un

accent marqué, il n'est jamais focal, comme l'illustre l'une des deux variantes de (7a), répétée en (16) :

- (16) Pierre a appuyé son étude sur un corpus d'exemples relevé au fil de ses lectures. Les grandes enquêtes sur la variation sont réalisées, **elles**, sur la base de centaines d'heures d'enregistrement.

Dans cette construction, le PF n'est pas focal bien qu'il porte un accent marqué : il est lié par le sujet local, qu'il nous invite à interpréter comme un topique contrastif.

Le PF non contraint sémantiquement est toujours anaphorique, donc non déictique. Quand il est placé dans la partie rhématique de sa phrase, il ne porte pas lui-même d'accent focal, cf :

- (17)a. Toutes les bicyclettes étaient attachées.
b. Toutes les bicyclettes₁ étaient attachées entre elles₁.

Le PF intervient ici au sein du prédicat, dans un PP sélectionné par le verbe. Le PP entre + PF véhicule lui-même de l'information non prédictible, comme l'atteste le net contraste sémantique entre (17a) et (17b). Toutefois, bien que l'ensemble du PP entre elles soit rhématique dans cette phrase, le PF lui-même n'est PAS focal, puisqu'il est lié par le sujet et incarne dans son contexte le seul complément possible de la préposition entre.

La construction restrictive en ne...que..., illustrée par les exemples (2a) à (2e), représente un cas de figure complexe. Les jugements d'acceptabilité associés à ce type d'exemples sont très variables, allant de 'parfaitement acceptable' à 'totalement exclu'. L'expression précédée de que dans cette construction est sémantiquement focale (énumération exhaustive) mais ne porte généralement pas d'accent marqué. Il s'ensuit que pour certains locuteurs, le PF peut librement référer à un être non sexué (puisque'il ne porte pas d'accent focal), tandis que pour d'autres, il obéit à la contrainte de Sandfeld (puisque'il est sémantiquement focal). Beaucoup de locuteurs hésitent sur le critère définitoire de la focalité, et corrélativement, dans leurs jugements d'acceptabilité.

J'avancerai les hypothèses descriptives (18) :

- (18) Les PF étant régulièrement spécifiés pour le genre, leur focalisation s'interprète comme indiquant que ce trait est pertinent.
Une inférence naturelle est que le trait de genre

a pour fonction de supporter le trait de sexe
(voir hypothèse (11b)).

5. Spécification morphologique et spécification sémantique

5.1. Compétition et spécification

Cependant, l'effet de sexuation n'est pas limité aux cas où le PF est focal : ainsi l'observe-t-on en (2f,g,h) même si l'on prend soin de ne PAS y focaliser le pronom. L'examen d'un corpus d'exemples attestés me suggère qu'un PF non focal qui exhibe la contrainte de Sandfeld est toujours en compétition, dans son contexte, avec un autre pronom morphologiquement moins spécifié. Un pronom fort qui n'est ni focal, ni en compétition avec un autre pronom moins spécifié, n'est assujéti à aucune contrainte sémantique et peut librement référer à un inanimé, comme l'illustrent les exemples (7) et (8).

Les pronoms qui sont en compétition avec les PF sont en (vs. de lui, cf. (19a)), y (vs. à lui : cf. (19b)), le pronom nul (cf. (19c)), et cela (ça) (cf. (19d)):

- (19)a. Depuis que j'ai acheté cet ordinateur₁, je ne peux pas m'empêcher {d'en₁ parler / ?de parler de lui₁}. [= (2h)]
- b. Depuis que j'ai acheté cet ordinateur₁, {j'y₁ pense / ?je pense à lui₁} toute la journée.
- c. Ta maison₁ ? Nous venons de passer devant {ø₁ / ?elle₁}.
- d. Les ordinateurs₁, Pierre ne pense qu'à {ça₁ / ?eux₁}.

Dans ces exemples, le PF n'est pas focal, mais il semble exhiber la contrainte de Sandfeld puisque son occurrence est généralement jugée moins bien venue que celle de l'autre pronom si son référent est, comme en (19), non sexué. Si le référent est sexué, comme en (20), l'occurrence du PF est parfaitement naturelle :

- (20)a. Pierre₁, je ne peux pas m'empêcher de {parler de / penser à} lui₁.
- b. Ta soeur₁ ? Nous venons de passer devant elle₁.

Je tenterai de montrer que l'effet de sexuation appelé plus haut 'contrainte de Sandfeld' n'est qu'un effet parmi d'autres des principes énoncés sous (21) :

- (21)a. Etant donné une chaîne anaphorique formée d'un antécédent (a) et d'un pronom (p), a et p contribuent l'un et l'autre à l'interprétation du référent R.

b. Rechercher la spécification minimale.⁴

Il découle notamment de (21a) que si deux expressions formellement différentes, p1 et p2, sont en compétition pour anaphoriser un antécédent a, le choix de p1 ou de p2 a une incidence sur la construction sémantique du référent R. Une illustration déjà connue de ce principe est le contraste sémantique induit par le choix du pronom simple (him) ou complexe (himself) dans l'exemple anglais (22) :

- (22) He₁ sat down at the desk and opened the drawers.
 In the top right-hand one was an envelope addressed to
 {him₁ /him₁self}.
 [adapté de David Lodge, *Changing Places*,
 cité par Zribi-Hertz 1989, 1995]

Le choix du pronom complexe himself induit ici la lecture 'logophorique' du référent dénoté par l'indice '1' : la seconde phrase est interprétée comme de la pensée représentée. La contrainte de logophoricité associée au pronom complexe peut être analysée comme un effet de sa morphologie : le pronom étant à la fois désaccentué et focalisé (him-SELF), son référent est construit comme endophorique-mais-marqué - comme un sujet de conscience.⁵ Le choix du pronom simple him est non contraint pour la logophoricité. Il découle de (21b) que le choix du pronom complexe impose l'interprétation marquée (logophorique) du référent.

5.2. PF vs. en/y

Lorsqu'il est en compétition avec en ou y, le PF semble faiblement acceptable dans les exemples (19a) et (19b), où il a un référent non sexué ; en revanche, il est pleinement acceptable en (20a), avec un référent sexué. Toutefois, le PF est également

⁴ (21a) n'est qu'une illustration particulière du principe de solidarité entre forme et sens, et (21b) est une formulation libre du principe général de pertinence. Sur (21a) voir par ex. Cornish (1986). Sur (21b) voir Sperber et Wilson (1986), et le principe 'éviter le pronom' cité dans l'introduction.

⁵ Selon cette analyse, le pronom sémantiquement logophorique est morphologiquement focalisé parce que le point de vue interne est marqué par rapport au point de vue externe (cf. Baker 1995, Zribi-Hertz 1995, 1996). Cette hypothèse est conforme au fait que le style subjectif caractéristique de la narration moderne est une innovation récente (vieille d'un siècle) dans l'histoire de la littérature.

acceptable en (23) et (24), bien qu'il soit ici en compétition avec en/y et qu'il ait un référent non sexué :

- (23)a. L'infini₁? Je me prends à [[e] sourire]₂. Qui songe à lui₁/*₂,
 en ce temps de mécanisme ? [Jaloux/Sandfeld : 77]
 b. L'infini₁? Je me prends à [[e] sourire]₂. Qui y_{1/2} songe, en ce
 temps de mécanisme ?
- (24)a. Au lieu de [[e] vivre [ton amour]₁]₂ et de t'enivrer de lui₁/*₂,
 tu continues ton existence de forçat errant.
 [Farrésmère/Sandfeld : 77]
 b. Au lieu de [[e] vivre [ton amour]₁]₂ et de t'en_{1/2} enivrer, tu
 continues ton existence de forçat errant.

Ces exemples se distinguent de (19a) et (19b) par le fait qu'ils contiennent deux candidats-antécédents pour les pronoms [-genre] en ou y : l'un de ces antécédents possibles est nominal, donc [+genre] (l'infini, ton amour), et l'autre non nominal, donc [-genre] ([e] sourire, [e] vivre ton amour). L'ambiguïté associée à en/y disparaît si l'on recourt au PF lui, puisque celui-ci, étant [+genre], ne peut anaphoriser qu'un antécédent [+genre]. L'acceptabilité du pronom fort en (23a), (24a) s'explique ainsi par le fait que sa sur-spécification morphologique, en l'occurrence, son trait de genre, trouve une motivation indépendante du trait de sexe : la spécification du pronom restreint le calcul de l'antécédent dans un contexte ambigu. En (19a,b), en revanche, la sur-spécification morphologique du pronom ne trouve aucune justification contextuelle ; le trait de genre est donc perçu comme superfétatoire ou sémantiquement incongru - support d'un trait de sexe en conflit avec le contexte.

Les exemples (25) et (26) légitiment, comme les précédents et pour des raisons analogues, l'occurrence d'un PF à référent non sexué, en compétition avec en ou y :⁶

- (25)a. Véritables 'codes-barres'₁ à l'usage des biologistes,
 les empreintes₂ génétiques ont acquis leur célébrité₃ en 1986,
 lorsque les services britanniques d'immigration
 {eurent recours à **elles***_{1/2}/*₃/
 y_{1/2/3} eurent recours}
 pour certifier la filiation d'un jeune Ghanéen désireux de
 rejoindre sa mère au Royaume Uni.
 (adapté de Catherine Vincent, Le Monde 28-03-98 : 9)

⁶ C'est le pronom fort qui apparaît ici dans les exemples originaux.

- b. Nous sommes à une époque₁ où les choses₂ se détachent de nous plus vite que nous ne nous {détachons **d'elles**_{1/*2} en_{1/2} détachons}.

(adapté de Morand/Sandfeld 1928/70 : 78)

Le choix du pronom spécifié pour le genre et pour le nombre restreint le calcul du référent dans un contexte fournissant deux ou plusieurs antécédents grammaticalement compatibles avec les pronoms sous-spécifiés, y et en.

La sur-spécification du pronom semble par ailleurs naturelle lorsque le référent est sexué, comme en (20a), le trait de sexe fournissant ici sa justification au trait de genre (cf. (18)).

La sur-spécification du pronom semble également requise lorsque l'antécédent est grammaticalement spécifié comme [+animé], comme l'illustrent les exemples (26) et (27), discutés par Ruwet (1990):

- (26)a. Ce type₁ mériterait qu'on en₁ parle à la radio.
b. Ce type₁ mériterait qu'on parle de lui₁ à la radio.

- (27)a. ?*Ce type₁ souhaite qu'on en₁ parle à la radio.
b. Ce type₁ souhaite qu'on parle de lui₁ à la radio.

La contrainte sémantique dégagée par Ruwet est schématiquement la suivante : en et y ne peuvent anaphoriser un antécédent [+animé] qu'à la condition que celui-ci ne soit PAS interprété comme un sujet intentionnel (sujet de conscience) ; en et y ont donc le comportement inverse de celui de himself en (22) - ils sont 'antilogophoriques'. Cette description des exemples (26) et (27) me semble reformulable dans les termes de l'hypothèse (21). Les pronoms lui et en contrastent en (26)-(27) par leur spécification morphologique : lui est [+genre], en est [-genre]. Par ailleurs, l'antécédent du pronom, Pierre, est plus spécifié sémantiquement en (27) qu'en (26), du fait du thème-rôle qu'il reçoit du verbe : le sujet de mériter est un Thème, celui de souhaiter est un sujet intentionnel, au sens de Ruwet (1990) - un actant intentionnel est un lieu de conscience et d'affects. L'antécédent est donc thème-spécifié comme [+animé] en (27).⁷ On constate que la sur-

⁷ En (27), c'est l'antécédent qui est spécifié comme [+animé], et non pas le référent comme [+sexe], comme le montre l'exemple suivant, en tous points analogue à (27), bien que le référent soit non spécifié pour le sexe :

(i)a. ?*[Tout le monde]₁ souhaite qu'on en₁ parle à la radio.

spécification sémantique de l'antécédent, en (27), requiert le choix du pronom sur-spécifié (+genre). En revanche, si l'antécédent n'est pas sémantiquement sur-spécifié, comme en (26), la spécification morphologique du pronom est laissée à l'appréciation du locuteur. Autrement dit, les hypothèses (21) ont pour corrélat la recherche d'une congruence entre la spécification de l'antécédent et celle du pronom : la sous-spécification du pronom est en conflit avec la sur-spécification de l'antécédent (et inversement). Ce principe n'intervient évidemment que lorsque deux formes pronominales distinctes sont en compétition dans un même contexte pour anaphoriser le même antécédent.

5.3. PF vs. pronom nul

Le pronom fort est en compétition avec un pronom nul⁸ dans le complément de certaines prépositions. Avec les prépositions qui n'admettent pas de régime nul, le PF n'est en compétition avec aucun autre pronom et peut librement référer à des entités non sexuées, comme l'illustrent les exemples (28), qu'on comparera à (19c) :

- (28) par
 a. Ce pays₁, j'ai toujours été attiré par {lui₁/*∅}.
- vers
 b. Ce pays₁, quelque chose d'indéfinissable m'attire
 vers {lui₁/*∅₁}.

Avec les prépositions qui admettent un régime nul, l'acceptabilité du pronom nul est assujettie à diverses contraintes sur lesquelles je ne m'étendrai pas ici. Toutes choses égales par ailleurs, le pronom nul tend à être perçu comme familier, et le pronom plein comme standard ou soutenu. Ce point est illustré par (29) :

- (29) registre soutenu
 a. [Sa voix]₁ sombre dans le silence qui se referme sur elle₁
 comme une eau morte.
 [du Gard/Sandfeld 1936/70 : 77]
- registre familier
 b. [Sa voix]₁ disparaît dans le silence qui se referme dessus ∅₁
 comme une eau morte.

Le PF, toutefois, n'est pas exclu comme régime d'une préposition dans le registre ordinaire ; c'est donc ici qu'il peut se trouver en compétition avec le pronom nul. Nous avons vu plus haut que le

b. [Tout le monde]₁ souhaite qu'on parle de lui₁ à la radio.

Ces faits sont conformes à l'hypothèse (11a).

⁸ Sur les pronoms nuls en français, voir Zribi-Hertz (1984).

choix du PF paraît associé à l'effet de sexuation : il semble mal venu si le référent est non sexué (19c), et bien venu si le référent est sexué (20b). Les contrastes suivants suggèrent toutefois que la propriété pertinente n'est pas tant la sexuation, que la spécification relative du pronom et de l'antécédent :

- (30)a. Cette fille₁, Pierre est souvent sorti avec elle₁.
 b. Cette fille₁, Pierre est souvent sorti avec [ø₁].
- (31)a. Cette fille₁ mériterait qu'on passe à côté {ø₁ / d'elle₁} sans la₁ saluer.
 b. Cette fille₁ veut qu'on passe à côté {?*ø₁ / d'elle₁} sans la₁ saluer.
 c. Personne₁ ne mérite qu'on passe à côté {ø₁ / de lui₁} sans le₁ saluer.
 d. Personne₁ ne veut qu'on passe à côté {?*ø₁ / de lui₁} sans le₁ saluer.⁹

Les contrastes (30) et (31) sont analogues à ceux qu'on observe plus haut en (26) et (27). Dans les constructions illustrées par (30) et (31a,c), le topique ou sujet n'est pas thêta-spécifié comme intentionnel (+animé), et la spécification du pronom est laissée au libre choix du locuteur - moyennant une connotation irrespectueuse (non intentionnelle) associée au pronom nul. Dans la construction illustrée par (30b,d), le sujet est thêta-spécifié comme [+intentionnel], et le pronom doit être corrélativement sur-spécifié. Cette contrainte est indépendante de la sexuation du référent, qui n'est pas spécifiée en (31c,d).

Ici comme plus haut (section 5.2), la sexuation n'est donc pas la seule motivation possible de la spécification morphologique du pronom. Dans un exemple comme (32), le choix du pronom [+genre] restreint le calcul du référent dans un contexte fournissant deux antécédents possibles pour le pronom nul :

- (32) On prétend que [cette pierre]₁ est plus dure que [mon établi]₂.
 Je rêve parfois que je tape
 dessus ø₁/2.
 sur elle₁/*2.

⁹ Les phrases (31b) et (31d) sont acceptables en l'absence du PF si à côté ne régit pas un pronom nul anaphorique (passer à côté = 'dans la pièce à côté', ou 'à côté [d'ici/du point de référence]').

5.4. PF vs. ça (cela)

Dans le cas de figure illustré par (33), où le PF est en compétition avec cela (ca), chaque pronom impose sa propre construction de l'antécédent :

(33)a. La guerre₁, on ne parle plus que d'elle₁.

[Sandfeld 1928/70 : 78]

b. La guerre₁, on ne parle plus que de ça₁.

En (33a), le pronom elle a pour antécédent un DP complet, incluant son déterminant, et spécifié pour le genre et pour le nombre ; l'effet sémantique est une lecture 'déterminée' de l'antécédent (la guerre = 'la guerre {en question/actuelle/...}'). En (33b), le pronom ca=cela induit une lecture à la fois 'indéterminée' et [-genre] de l'antécédent ('ce truc qu'on nomme guerre').¹⁰ Pour rendre compte de ces propriétés sémantiques, on peut supposer que cela est un Déterminant Sans Nom (DSN),¹¹ ce[ø]la, incluant un nom vide anaphorique non spécifié pour le genre, sémantiquement comparable aux super-hyperonymes truc ou machin du français familier :

(34) La [guerre₁], on ne parle plus que de ce[ø]₁la.

Si cette analyse est correcte, le contraste entre le PF et ca (cela) ne se réduit donc pas à la spécification morphologique, comme c'était le cas plus haut pour les contrastes {PF/en/y} et {PF/ø} : ca (cela) est morphologiquement sous-spécifié par rapport au PF, puisqu'il n'est pas spécifié pour le genre et pour le nombre ; mais ca (cela) a en outre une structure interne différente de tous les autres pronoms examinés dans cette étude, puisqu'il s'agit d'un DSN. Le triple

¹⁰ Sur l'interprétation de cela, voir Corblin (1987b).

¹¹ Le terme DSN est repris de Corblin (1990), qui range notamment dans cette catégorie d'expressions les démonstratifs spécifiés pour le genre et le nombre (celui-là), et les suites Déterminant + adjectif (le rouge, le mien). Corblin (1990 : 76) exclut toutefois cela des DSN parce que ce pronom ne permet pas la dislocation ..., de N, tenue pour caractéristique de cette classe (Je veux celui-là, de livre ; le {mien/rouge}, de livre ; *cela, de livre). Cette objection me semble toutefois contournable : si l'on admet que cela est un DSN (ce[ø]la), l'impossibilité de la dislocation ,de N peut être considérée comme une conséquence directe du fait que le nom vide n'est pas spécifié pour le genre : corrélativement, il a un 'contenu indistinct' (terme de Corblin 1987a,b, 1990) et ne peut pas être anaphorisé par un nom lexical. Sur la reprise démonstrative, voir aussi Kleiber (passim). Sur ca, voir aussi Maillard (1989).

contraste PF/en-y-ø/ça (cela) est illustré de façon intéressante par l'exemple suivant :

- (35)a. Au lieu de [vivre [ton amour]₁]₂ et de t'enivrer de lui₁/*₂,
tu continues ton existence de forçat errant.
[Farrésmère/Sandfeld 1936/70 : 77]
- b. Au lieu de [vivre [ton amour]₁]₂ et de t'en₁/2 enivrer, tu
continues ton existence de forçat errant.
- c. Au lieu de [vivre [ton amour]₁]₂ et de t'enivrer de
ce[ø*₁/2]la, tu continues ton existence de forçat errant.

Ce contexte légitime l'occurrence des trois pronoms lui, en et cela, et l'on voit que chacun délimite à sa façon le calcul de son référent. En (35a), le pronom lui sélectionne l'antécédent déterminé (DP) et [Msg], ton amour. En (35b), le pronom en (= de XP) sélectionne un antécédent XP : ton amour, ou [e] vivre ton amour. En (35c), le DSN ce[ø]la sélectionne l'antécédent [-genre] et non déterminé, [e] vivre ton amour.

5.5. Pronoms clitiques sur-spécifiés

Dans tous les exemples examinés jusqu'ici, la spécification maximale des pronoms est incarnée par les PF. Toutefois, si l'analyse envisagée en (21) est correcte, on voit mal pourquoi les pronoms forts devraient avoir un statut particulier : des effets sémantiques de la spécification morphologique devraient notamment s'observer aussi bien avec les pronoms forts qu'avec les pronoms clitiques.

Tel me semble en effet être le cas, comme l'attestent les contrastes bien connus illustrés par (36), (37) et (38) :

- (36)a. Les enfants₁, Marie les₁ aime bien.
b. Les enfants₁, Marie aime bien ça (ce[ø₁]la).
- (37)a. La confiture₁ de fraise, Marie la₁ déteste.
b. La confiture₁ de fraise, Marie déteste ça (ce[ø₁]la).
- (38)a. Les filles₁ , elles₁ aiment le chocolat .
b. Les filles₁ , ça (ce[ø₁]la) aime le chocolat.

Dans ces exemples, le pronom ça (cela) est en compétition avec un pronom morphologiquement spécifié pour le genre et pour le nombre, qui n'est pas un pronom fort. L'effet sémantique associé à chaque option est pourtant essentiellement analogue à celui qu'on observe en (33). Le pronom spécifié anaphorise un DP [+genre] et

[+nombre] ; ça anaphorise un NP (et non un DP), induisant l'interprétation 'indéterminée' du référent.¹²

6 . Conclusions

Au terme de cette étude, il me semble impossible de retenir l'hypothèse que les pronoms forts du français sont intrinsèquement porteurs d'un trait sémantique [+animé] ou [+sexe]. Les pronoms forts sont, autant que les pronoms faibles ou clitiques, capables de dénoter un référent inanimé, donc non sexué. La contrainte sémantique observée depuis Sandfeld dans des exemples tels que (2) est une conséquence du fait que les pronoms forts sont maximalement spécifiés en morphologie, et que cette spécification est interprétée comme pertinente dans deux situations : (i) lorsque le pronom fort est identifié comme focalisé ; (ii) lorsque le pronom fort est en compétition avec un pronom morphologiquement moins spécifié. La sur-spécification morphologique des pronoms peut être corrélée à divers effets sémantiques : sexuation, animation (intentionnalité), spécificité, désambiguïsation. L'incidence de la spécification morphologique du pronom sur la construction sémantique du référent n'est pas l'apanage des pronoms forts.¹³ Ces résultats démentent toute théorie des pronoms qui ferait de l'animation ou de la sexuation une propriété inhérente des pronoms forts ; ils sont en revanche compatibles avec toute théorie traitant les pronoms forts et clitiques comme deux épels différents d'une même catégorie.

Références

- Baker, C. L. (1995). Contrast, discourse prominence, and intensification, with special reference to locally-free reflexives in British English. *Language* 71-1 : 63-101.
- Cacciari, C. ; M. Carreiras & C. Barbolini Cionini (1997). When words have two genders : anaphor resolution for Italian functionally ambiguous words. *Journal of memory and language* 37, 517-532.

¹² Le pronom morphologiquement non spécifié induit une interprétation catégorisante, donc 'générique' (dans un sens intuitif du terme, cf. ...ce truc-là...). Le pronom morphologiquement spécifié favorise l'interprétation spécifique du référent, sans toutefois exclure l'interprétation générique. Cette dernière est permise par l'article dit 'défini', qui, dans les exemples (a), mais non dans les (b), est inclus dans l'antécédent.

¹³ Cette conclusion rejoint celle de Cacciari, Carreiras et Barbolini (1997), qui démontrent expérimentalement que le genre grammatical joue un rôle crucial dans le calcul de l'interprétation des pronoms.

- Cardinaletti, A. & M. Starke (1994). The typology of structural deficiency. On the three grammatical classes. Working Papers in Linguistics 4-2 : 41-109. Université de Venise. A paraître dans Clitics in the languages of Europe, H. van Riemsdijk (ed.), vol. 8. Berlin : Mouton-De Gruyter.
- Chomsky, N. (1981). Lectures on government and binding. Dordrecht : Foris.
- Corblin, F. (1987a). Indéfini, défini et démonstratif. Genève : Droz.
- Corblin, F. (1987b). Ceci et cela comme formes à contenu indistinct. Langue française 75 : 75-93.
- Corblin, F. (1990). Les groupes nominaux sans nom du français. In L'anaphore et ses domaines, G. Kleiber & J.-E. Tyvaert (eds), 63-80. Université de Metz : Centre d'Analyse Syntaxique.
- Cornish, F. (1986). Anaphoric relations in English and French. Londres : Croom Helm.
- Dobrovie-Sorin, C. (1994). The typology of pronouns and the distinction between syntax and morphophonology. A paraître dans Clitics in the languages of Europe, H. van Riemsdijk (ed.), vol. 8. Berlin : Mouton-De Gruyter.
- Gross, M. (1968). Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe. Paris : Larousse.
- Jaeggli, O. (1982). Topics in Romance syntax. Dordrecht : Foris.
- Jakubowicz, C. & L. Nash (1997). Clitic pronouns in French. Ms., Université Paris-8.
- Jakubowicz, C. & C. Rigaut (1997). L'acquisition des clitiques nominatifs et des clitiques objets en français. Ms., Université Paris-5. A paraître dans la Revue Canadienne de Linguistique, numéro spécial sur l'acquisition du langage.
- Kayne, R. (1977). Syntaxe du français : le cycle transformationnel. Paris : Seuil.
- Kleiber, G. (1989) Reprise(s). Travaux sur les processus référentiels anaphoriques. Publication du groupe Anaphore et déixis n°1. Strasbourg : Université des Sciences Humaines.
- Kleiber, G. (1989). Les démonstratifs de près et de loin. Publication du groupe Anaphore et déixis n°2. Strasbourg : Université des Sciences Humaines.
- Kleiber, G. (1994). Anaphores et pronoms. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Maillard, M. (1989). Comment ça fonctionne. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris-10.
- Popescu-Ramfrez, L. & L. Tasmowski-De Ryck (1992). Je peux partir/Je peux que je parte. In De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet, L. Tasmowski & A. Zribi-Hertz (eds), 464-474. Gand : Communication & Cognition.
- Rouveret, A. (1997). Les pronoms personnels du gallois : structure interne et syntaxe. In Les pronoms : morphologie, syntaxe et typologie, A. Zribi-Hertz (ed.), 181-212. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

- Ruwet, N. (1982). Grammaire des insultes et autres études. Paris : Seuil.
- Ruwet, N. (1984). Je veux partir/*Je veux que je parte. Cahiers de grammaire 7 : 75-138.
- Ruwet, N. (1990). En et y : deux clitiques pronominaux antilogophoriques. Langages 97 : 51-81.
- Sandfeld, Kr. (1928). Syntaxe du français contemporain, vol. I : Les pronoms. (Réédition) Paris : Champion, 1970.
- Sperber, D. & D. Wilson (1986). Relevance. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Zribi-Hertz, A. (1984). Prépositions orphelines et pronoms nuls. Recherches linguistiques 12 : 46-91, Université Paris-8.
- Zribi-Hertz, A. (1989). Anaphor binding and narrative point of view : English reflexive pronouns in sentence and discourse. Language 65-4 : 695-727.
- Zribi-Hertz, A. (1995). Emphatic or reflexive ? On the endophoric character of French lui-même and similar complex pronouns. Journal of Linguistics 31 : 333-374.
- Zribi-Hertz, A. (1996). Possessive anaphora : from structure to interpretation. In Coherence and anaphora, Belgian Journal of Linguistics 10, W. De Mulder & L. Tasmowki (eds), 89-102.